

Déjà, il faut penser à la nouvelle rentrée, celle de septembre 2020



Déjà, il faut penser à la nouvelle rentrée, celle de septembre 2020

La rentrée scolaire 2020-2021 se prépare à Fleurance. C'est le moment d'inscrire les plus jeunes à l'école maternelle pour la rentrée de septembre.

La demande d'inscription à l'école maternelle est à envoyer par mail (dag.accueil@villefleurance.fr) ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 29 mai** avec les pièces suivantes :

Le formulaire de pré-inscription (disponible sur le site de la mairie,

un justificatif de domicile,

le livret de famille,

un justificatif du n° de CAF ou MSA,

en cas de séparation ou divorce, l'autorisation de scolarisation à Fleurance de votre ex-conjoint ou la copie du jugement,

si vous êtes domiciliés hors Fleurance, une autorisation écrite du maire de la commune de résidence.

L'inscription définitive sera programmée dans les écoles au mois de juin : il faudra se munir du livret de famille et du carnet de santé (pour justifier des vaccinations obligatoires).

Pour plus d'information, l'accueil de la mairie est également à votre écoute au **05 62 06 10 01** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (sauf vendredi à 16 h 30).